

lars. En réalité, son déficit budgétaire s'est établi à environ 735 millions de dollars. Il visait à avoir un excédent budgétaire de 5 millions de dollars le 30 mars 1970. Maintenant, il déclare que le revenu net sera de 250 à 275 millions de dollars environ. Je comprends facilement qu'une fraction de 1 p. 100 dans l'estimation des revenus puisse produire pas mal de millions, et nous ne demanderons donc pas au ministre d'en préciser le nombre. En vérité, cependant, s'il n'y a pas régression de l'économie d'ici au 31 mars 1970, le Trésor fédéral s'enrichira d'un milliard de plus par suite des hausses de taxes, qui se succèdent sans cesse depuis 1965. Pour en connaître la raison, il suffit d'examiner les chiffres des dépenses.

J'aimerais citer quelques chiffres tirés de *National Finances, 1968-1969* de la Canadian Tax Foundation, page 15, tableau 20. D'après ce tableau, les dépenses totales du gouvernement fédéral atteignaient 6,570 millions de dollars, en 1963. L'an dernier, le déficit budgétaire a été de 691.6 millions de dollars. Les revenus se sont élevés à 5,878.7 millions. En 1969, on prévoyait des dépenses de 10,780 millions. Ce chiffre sera légèrement dépassé, car le total du budget principal et des budgets supplémentaires A et B pour l'année 1968-1969 s'établit à 10,823 millions. En 1969, les revenus, encore selon les prévisions, ont été de 10,105 millions. Le déficit prévu était de 675 millions. Les revenus ont été plus considérables du fait que l'impôt de progrès social de 2 p. 100 a ajouté de 55 à 65 millions de dollars aux recettes de cette année financière. Le déficit réel, suivant les prévisions pour 1969, a donc été d'environ 735 millions de dollars.

Quelles sont les prévisions de dépenses pour cette année? Quand un homme aperçoit qu'il ne réussit pas à joindre les deux bouts, soit qu'il dise à son patron: «Je veux une augmentation de salaire pour payer mes dépenses» soit qu'il opte pour l'autre solution, celle de réduire ses dépenses. Le ministre des Finances (M. Benson) a pris le premier parti. Il a proposé aux Canadiens de leur enlever un milliard de plus en impôts. Mais il n'a pas réduit ses dépenses. Il a pensé plutôt d'augmenter les dépenses de 880 millions, de façon à porter le total des crédits à quelque 11,858 millions de dollars.

Il a apporté l'autre soir quelques légers changements. Il a voulu dorer un peu l'amère pilule que doivent avaler les contribuables en disant: «Très bien, vous pourrez rapporter quelques articles de plus de vos voyages,

[L'hon. M. Lambert.]

après que j'aurai frappé d'une taxe supplémentaire le prix de votre billet». Il nous permet de rapporter des États-Unis ou d'autres pays pour \$100 de plus d'articles exempts de droits de douane. Vous n'êtes pas autorisés à ramener en franchise des cigarettes ou du tabac ou une bouteille supplémentaire de spiritueux, mais vous pouvez ramener de menus effets jusqu'à concurrence de \$5 chaque fois que vous séjournerez 48 heures aux États-Unis; il en coûtera quelque 25 millions de dollars pour accorder au contribuable ce minime privilège.

Je me contente de signaler que le gouvernement a continué à augmenter les impôts pour combler ses dépenses; voilà pourquoi j'affirme que le gouvernement du Canada, en sa qualité de premier gouvernement et de partenaire aîné des gouvernements provinciaux et municipaux, donne le mauvais exemple en percevant chaque année 35 p. 100 du produit national brut. Tout ce qu'il dit, c'est qu'il augmentera ses dépenses et que le contribuable devra simplement acquitter la note.

Naturellement, le ministre tient à maintenir l'inflation. Pourquoi? A cause de la nature de notre impôt sur le revenu, à la fois des sociétés et des particuliers. Avec l'augmentation des salaires et des profits en dollars dévalorisés, la part du ministre s'en trouve augmentée d'autant. L'accroissement continu des recettes ne se traduit pas en argent réel. L'indice du coût de la vie, calculé sur la base de 100 points pour 1961, dépasse déjà cette année 125, ce qui est honteux, surtout pour les gens à revenus fixes comme les pensionnés, par exemple. Ce que les gens ont pu économiser sous forme de polices d'assurances ou d'obligations de l'État a perdu l'an dernier 3.9 p. 100 de sa valeur. Depuis 1963, le coût de la vie a augmenté en moyenne de 3½ à 4 points par année. C'est honteux. Le gouvernement feint cyniquement de n'en rien savoir et il n'en tient aucun compte dans son budget.

Pour la gouverne de la Chambre, je vais lire la motion que je veux présenter, mais j'ai aussi quelques observations à faire au sujet des diverses propositions. Je commence par lire ma motion.

[Français]

Je propose, appuyé par mon collègue, le député de Calgary-Centre (M. Harkness),

Que tout ce qui suit le mot «Chambre» soit retranché et remplacé par ce qui suit:

«regrette l'inhabileté continue du gouvernement de contenir la hausse implacable du coût de la vie depuis 1965, tout en augmentant le fardeau pour les chômeurs, les pauvres, les pensionnés, les fermiers et les autres victimes de la «société juste».